

### Redynamisation du Bourg Place Armand-Pugnot



Réunion publique du 03 décembre 2024

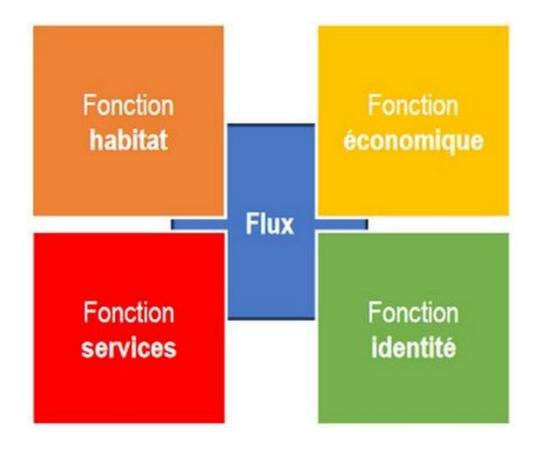


#### • Déroulé de la réunion :

- Rappel de la démarche
- Les apports de la concertation
- Échanges sur le scénario « opérationnel »
- Planning prévisionnel



Pourquoi redynamiser le bourg ?



# oreppe Rappel

Les axes structurants du projet :

« créer une véritable place de village »

Mobilité

Végétalisation

Attractivité

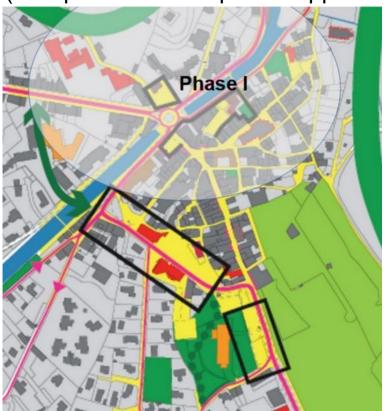
Convivialité



4/24

### oreppe Rappel

- La genèse du projet
- 2015 : Engagement de la redynamisation du Bourg
- 2018 2020 : Réalisation de la 1<sup>ere</sup> phase Thevenet / Debelle
   & anticipation de la 2<sup>éme</sup> phase : extension parking des petits jardins
   (Compensation des places appelées à être supprimées place Armand-Pugnot)

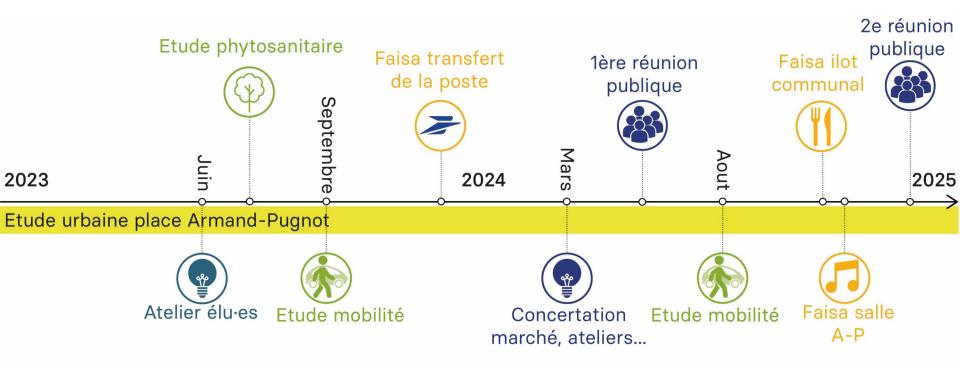


#### 1ere Phase:

- Restructuration du cinéma
- Aménagement du parc Durand
- Sécurisation rue du Boutet
- Sécurisation Av. Stalingrad
- Plan d'actions commerciales
- Signalétique (RIS, jalonnement, ...)
- Réfection éclairage Grande Rue
- Aire de vidange campings car
- Restructuration GS Debelle (Maternelle)

### oreppe Rappel

- Les étapes clefs du projet
- 2022
  - Avril : Réunion publique & questionnaire en ligne
  - Décembre : engagement étude urbaine





#### Rappel

#### Les temps de concertation :

- Stands marché : 1<sup>er</sup> & 8 mars
- Ateliers habitants: 22 & 23 mars
- Atelier commerces & services : 25 mars
- Atelier « circulation » → 25/04/24
- Réunion d'échanges « circulation » → 15/05/24 (ateliers + CQ)
- Réunion publique de restitution → 24 juin 2024
  - → Bilan de la concertation
  - & échanges sur le scénario issu de la concertation

#### Réunion publique du 3/12

→ Présentation du scénario opérationnel & plan de circulation







#### Un nouveau poumon vert

- Conserver et conforter les arbres existants
- Désimperméabiliser les sols
- Offrir des espaces d'ombrage supplémentaires et créer des îlots de fraîcheur
- Retrouver l'esprit de jardin initial
- Présence de l'eau à montrer : fontaine
- Végétaliser les pieds de façades







#### Renforcer l'attractivité de la place

- Confortement activités participant à l'attractivité de la place
- Déménagement de la Poste dans la maison "Pailhes"
- Démolition de la Poste actuelle (niveau place) & y installer une Halle (animations, ...)
- Réhabilitation de l'îlot communal (bar / restaurant, tiers lieu...)
- Maintenir le marché et le mettre en valeur
- Salle Armand-Pugnot : équipement socio-culturel ouvert sur la place & transfert école de musique







#### Priorité aux modes actifs (et TC)

- Réduction de la place de la voiture
- Conservation de quelques places PMR (& dépose minute)
- Compensation des stationnements : en silo (Petits jardins) ou paysager (parking Charminelle)
- Une voie partagée en sens unique et fermée les jours de marché
- Réouverture du passage « randon Blanche court » pour faire le lien avec la Grande Rue







#### Une place conviviale

- Gradins de Verronnière (boulodrome) : réappropriation de l'espace & meilleure connexion à la place
- Agora côté ancienne fontaine : scène musique et théâtre de verdure, ...
- Renforcer les liens intergénérationnels (jeux d'enfants, adultes & personnes âgées)
- Mutualisation / réversibilité des espaces (jeux dans les arbres, au sol, design actif, ...)





## oreppe

12/

#### > La circulation

- Pas de de sens de circulation privilégié ...
  - ... même si le sens nord / sud paraît plus intéressant pour le projet
- La fermeture complète le vendredi est réaffirmée
- → priorité marché forain, point fort à prioriser
   (en lien avec les enjeux de végétalisation de la place)
- Problèmes d'accessibilité des poches de stationnement « sud » depuis le nord en cas de fermeture totale le vendredi matin
- → Possibilité de conserver un double sens sur la partie haute de Plein Soleil entre Achard et la rue des Petits jardins pour l'accès aux parkings
- Des inquiétudes // évolution du trafic
- « rue Achard en sens sud/nord » : de 920 v/j → 2.800 v/j
- « rue Achard en sens nord/sud » : de 920 v/j  $\rightarrow$  1.700 v/j
- → Nécessité de revoir la répartition des reports de flux entre les différentes voies concernées ...

#### LA CONCERTATION : les priorités qui en découlent





RETROUVER DE LA VÉGÉTATION AU MAXIMUM ANIMATION ++



2 LIMITER LE TRAFIC ET CONSERVER UNE ACCESSIBILITÉ À TOUS

CONSTRUIRE UNE HALLE RECRÉER UN PASSAGE VERS LA GRANDE RUE RÉNOVER LES BÂTIMENTS AUTOUR DE LA PLACE CRÉER DES JEUX ACCESSIBLES À TOUS

13/



#### → Le scénario opérationnel

- Un scénario en 4 phases
- De 2025 à 2032
- Évalué en phase préalable à 8,5 M€
- Une incertitude
  - → Transfert de l'école de musique dans l'espace Armand-Pugnot (étude de faisabilité en cours de finalisation)
- Une période de « test » du plan de circulation

## oreppe

#### → Le scénario opérationnel

#### Phase 1 (2025 – 2026):

- Transfert de la Poste
- Aménagements transitoires : passage en sens unique de la rue Jean Achard (& fermeture dans les deux sens le jour de marché), zone de rencontre dans le bourg, déplacement de l'arrêt TC (provisoire) sur la rue Plein Soleil,
- Traitement de la façade de la salle Armand-Pugnot,
- Engagement des études préalables et de la maîtrise d'œuvre globale sur l'espace public,
- Engagement des demandes de dévoiement des réseaux (secs & humides) en fonction du projet.





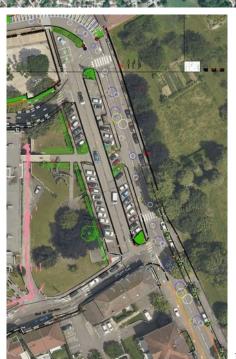
### Zoom sur les aménagements transitoires & Zone de rencontre sur l'ensemble du Bourg :

#### Principes:

- Marquage au sol pour "affirmer" la zone de rencontre ;
   différenciation parties circulées // piétonnes,
- Mobilier pour faciliter l'appropriation par les piétons des espaces libérés,
- Changement des sens des entrée / sortie du parking Armand-Pugnot







## oreppe

#### → Le scénario opérationnel

#### Phase 2 (2026 – 2027):

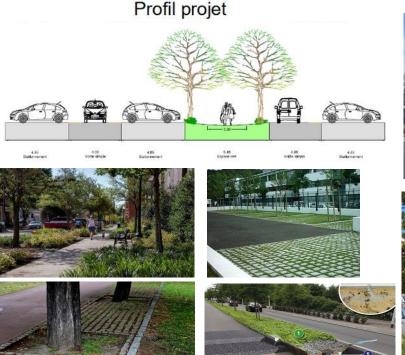
- Démolition de la Poste et traitement de surface provisoire & construction halle (bois)
   // en fonction faisabilité école de musique
- Suppression des places de stationnement du côté sud de la place (déjà compensées) & design actif temporaire étendu sur le parvis (conservation places PMR / dépose minute)
- Compensation des places de stationnement : dévoiement des réseaux & réaménagement
   Honoré de Balzac et parking Charminelle
- Aménagement liaison square Demirleau → parc Charminelle & arrêt TC Plein Soleil





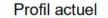
### Zoom compensation du stationnement Restructuration du parking Charminelle :

- Restructuration Av. Honoré de Balzac suite mise en sens unique
  - → Zone de rencontre
- Création d'un cheminement modes doux paysagé
- Création d'une trentaine de places
- Désimperméabilisation / végétalisation (stationnement)
- Gestion des eaux par infiltration (coulée verte)











### → Le scénario opérationnel

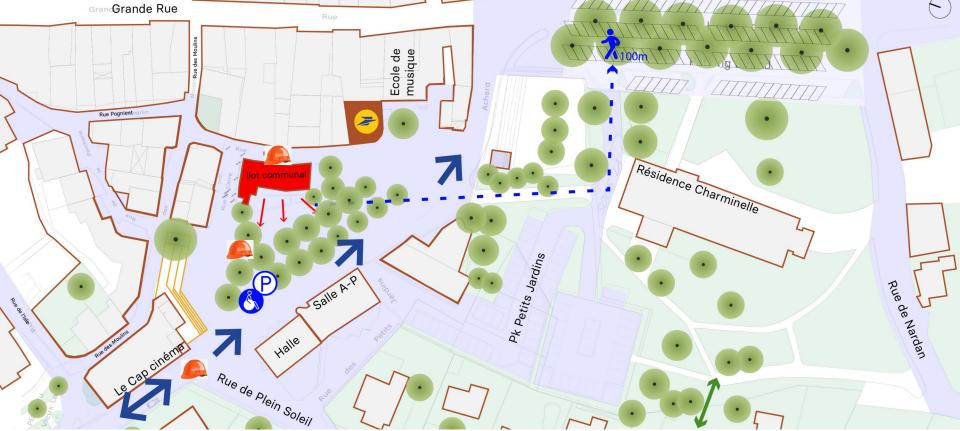
#### Phase 3 (2028-2029):

Réhabilitation patrimoniale de l'îlot communal :

VILLE DE

Travaux sur la partie « nord » de la place : dévoiement des réseaux, démolition square et jardinière, aménagement théâtre de verdure, plantations, revêtements de surface + rue Jean Achard, mobilier (stationnement vélo, bancs, panneau lumineux, ...), éclairage, espace ludique (peinture sol, mobilier modulable, places de stationnement (PMR / dépose minute), accessibilité cinéma, sanitaires publics, ...

 Travaux au droit du cinéma pour création d'une zone de rencontre (conservation du double sens de circulation)





#### Zoom réhabilitation patrimoniale - îlot communal :

- Pas de modification de volume / démolitions partielles (murs intérieurs, excroissances, ...)
- Reprise des ouvertures (ouvertures sur la place à l'ouest, ...)
- Démolition & reconstruction des planchers (mise en accessibilité)
- Aménagement d'une terrasse à l'Ouest en lien avec la place (accessibilité)
- Le logement + « Chez Laurette » = 1 seul volume de 153 m² (contre 70 m² aujourd'hui)
  - → Restauration + autre activité ?





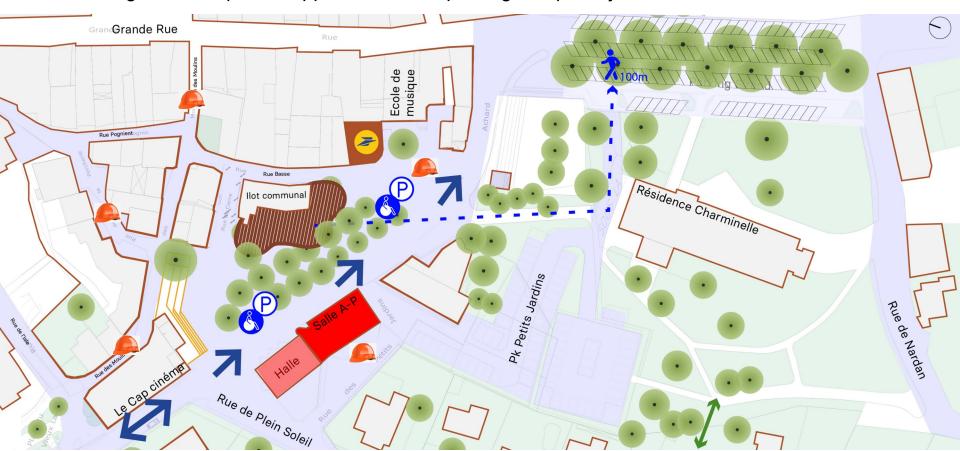
## oreppe

#### → Le scénario opérationnel

#### Phase 4 (2030-2032):

- Travaux sur la partie « sud » de la place : dévoiement des réseaux, plantations, revêtements de surface + rue Jean Achard, mobilier (stationnement vélo, bancs…), éclairage, places de stationnement (PMR/ dépose minute), désimperméabilisation, végétalisation, …
- ° Réhabilitation de la salle Armand-Pugnot → Espace socioculturel (transfert école de musique, ...)

  // Faisabilité en cours
- Traitement des voies entre Armand-Pugnot & Grande Rue (design actif)
- Aménagement du point d'apport volontaire parking des petits jardins

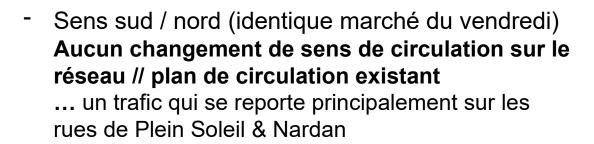


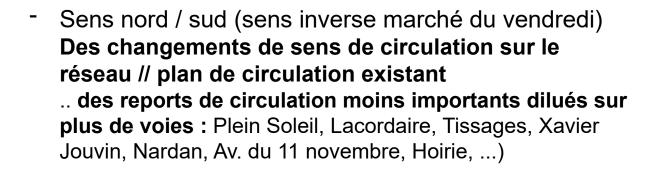


#### Zoom sur le plan de circulation :

Synthèse des scénarios présentés :

Avantages: Réduction de l'emprise VL (Achard) au bénéfice du projet (modes actifs, marché forain, animations, végétalisation, ...) baisse du trafic PL (Achard, ...), maintien de la desserte TC, impact faible sur l'accessibilité aux poches de stationnement









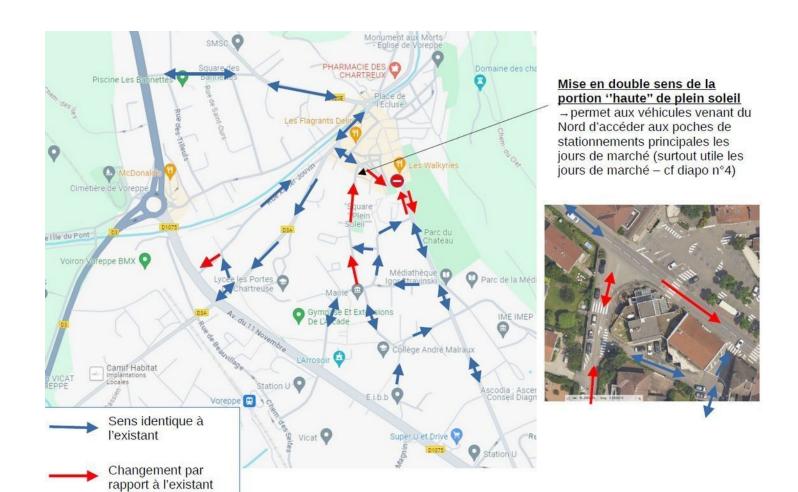


04/12/2024 22/24



#### Zoom sur le plan de circulation :

Après plusieurs échanges en ateliers, en réunion publique, et en groupe de travail, il est proposé de tester la mise en sens unique de la rue Jean Achard dans le sens nord/sud (& fermeture totale les jours de marché) avec quelques adaptations (maintien des sens actuel de circulation sur Nardan, Lacordaire & rue de l'Hoirie)



23/24

#### Planning prévisionnel



- Décembre 2024 : Finalisation de l'étude de faisabilité (transfert école de musique)
- Janvier 2025 : Validation du scénario opérationnel
- Février → Mars 2025 : Écriture du programme global de l'opération
- Mars 2025 : Engagement du test du plan de circulation
- Avril 2025 : Engagement des opérations en Conseil municipal
- Juin 2025 : Consultations des maîtres d'œuvre
- Juillet / août 2025 : Aménagements transitoires
- 2026 : Engagement des premiers travaux ... → 2032